Sans exclure personne, l'Église promeut la famille, fondée sur le mariage

Discours du pape François à la communauté académique de l'Institut théologique pontifical Jean-Paul II pour les sciences du mariage et de la famille novembre 27, 2024

Lundi 25 novembre, le Saint-Père a rencontré une délégation de l'Institut théologique pontifical Jean-Paul II pour les sciences du mariage et de la famille.

Chers frères et sœurs, bonjour!

C'est avec plaisir que je vous rencontre en ce début d'année académique. Je salue et remercie le Grand Chancelier, **Monseigneur Vincenzo Paglia**, **et le Doyen**, **Monseigneur Philippe Bordeyne**, ainsi que les Vice-Principaux des sections internationales, les professeurs, les étudiants, les membres de la Fondation Benoît XVI et les bienfaiteurs. Comme vous le savez, le Document final de la XVIe Assemblée du Synode affirme que les familles sont un « lieu privilégié pour apprendre et expérimenter les pratiques essentielles d'une Église synodale » (n. 35). À cette fin, elles doivent prendre conscience qu'elles sont « sujets et non seulement destinataires de la pastorale familiale », responsables de « l'édification de l'Église et de l'engagement dans la société » (n. 64). Nous savons combien le mariage et la famille sont décisifs pour la vie des peuples : l'Église en a toujours pris soin, les a soutenus et les a évangélisés.

Malheureusement, il existe des pays où les pouvoirs publics ne respectent pas la dignité et la liberté auxquelles tout être humain a un droit inaliénable en tant qu'enfant de Dieu. Souvent, les contraintes et les impositions pèsent particulièrement sur les femmes, les contraignant à des positions d'infériorité. Et c'est très mauvais. Par contre, dès le début, il y avait aussi des femmes parmi les disciples du Seigneur, et « dans le Christ Jésus », écrit saint Paul, « il n'y a plus ni homme ni femme » (Ga 3,28). Cela ne signifie pas que la différence entre les deux est annulée, mais plutôt que dans le plan du salut, il n'y a pas de discrimination entre l'homme et la femme : tous deux appartiennent au Christ, ils sont « descendants d'Abraham et héritiers selon la promesse » (v. 29). En parlant des femmes, un vieux prêtre me disait : « Attention, ne vous trompez pas, car depuis le jour du jardin d'Eden, ce sont elles qui commandent! Par Jésus, nous sommes tous « libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement » (Exhortation apostolique Evangelii gaudium, 1) et l'Évangile de la famille est une joie qui « remplit le cœur et toute la vie » (Exhortation apostolique Amoris laetitia, 200). C'est cet Évangile qui aide chacun, dans chaque culture, à rechercher toujours ce qui est conforme à l'humain et au désir de salut enraciné dans chaque homme et chaque femme. En particulier, le sacrement du mariage est comme le bon vin servi aux noces de Cana (cf. Jn 2,1-12). À cet égard, rappelons que les premières communautés chrétiennes se sont développées sous une forme domestique, élargissant les cellules familiales en accueillant de nouveaux croyants, et qu'elles se réunissaient dans les maisons. En tant que foyer ouvert et accueillant, l'Église a fait tout son possible, dès le début, pour qu'aucune contrainte économique ou sociale n'empêche les gens de vivre à la suite de Jésus. Entrer dans l'Église signifie toujours inaugurer une nouvelle fraternité, fondée sur le baptême, qui accueille l'étranger et même l'ennemi. Engagée dans la même mission, l'Église, aujourd'hui encore, ne ferme pas la porte à ceux qui luttent sur le chemin de la foi, au contraire, elle l'ouvre largement, parce que tous « ont besoin d'une attention pastorale miséricordieuse et encourageante » (Amoris laetitia, 293). Tous. N'oubliez pas ce mot : tous, tous. Jésus l'a dit dans une parabole : quand les invités aux noces ne viennent pas, le maître dit aux serviteurs : « Allez dans les rues et amenez tout le monde,

tout le monde » – « Monsieur, tous les bons, n'est-ce pas ? » – « Non, tous, bons et mauvais, tous ». N'oubliez pas ce « tous », qui est un peu la vocation de l'Église, mère de tous. La « logique de l'intégration pastorale est la clé de l'accompagnement pastoral » pour ceux qui « cohabitent en reportant indéfiniment leur engagement matrimonial » et pour les divorcés-remariés. « Ils sont baptisés, ils sont frères et sœurs, l'Esprit Saint répand en eux des dons et des charismes pour le bien de tous » (ibid., 299) : leur présence dans l'Église témoigne de leur volonté de persévérer dans la foi, malgré les blessures d'expériences douloureuses. Sans exclure personne, l'Église promeut la famille, fondée sur le mariage, en contribuant en tout lieu et en tout temps à rendre plus solide le lien conjugal, en vertu de cet amour qui est plus grand que tout : la charité (ibid., 89 ss). En effet, « la force de la famille réside essentiellement dans sa capacité d'aimer et d'enseigner à aimer » ; quelle que soit la blessure d'une famille, « elle peut toujours grandir par l'amour » (ibid., 53). Dans les familles, les blessures sont guéries par l'amour.

Chers amis, les défis, les problèmes et les espoirs qui affectent aujourd'hui le mariage et la famille sont inscrits dans le rapport entre l'Église et la culture, que saint Paul VI nous invitait déjà à considérer, en soulignant que « la rupture entre l'Évangile et la culture est le drame de notre temps » (Exhortation apostolique Evangelii Nuntiandi, 20). Saint Jean-Paul II et Benoît XVI ont approfondi le thème de l'inculturation en mettant l'accent sur les questions de l'interculturalité et de la mondialisation. De la capacité à affronter ces défis dépend la possibilité de réaliser pleinement la mission évangélisatrice qui engage chaque chrétien. À cet égard, le dernier Synode a enrichi la conscience ecclésiale de tous les participants : l'unité même de l'Église requiert en effet l'engagement de surmonter l'éloignement ou les conflits culturels, en construisant l'harmonie et la compréhension entre les peuples. L'Institut Jean-Paul II a un rôle particulier à jouer dans ce domaine, à travers des études et des recherches qui développent une compréhension critique des attitudes des différentes sociétés et cultures à l'égard du mariage et de la famille. C'est pourquoi j'ai voulu que l'Institut s'intéresse également « aux développements des sciences humaines et de la culture anthropologique dans un domaine aussi fondamental pour la culture de la vie » (Lett. ap. m.p. Summa familiae cura, Proemio). Il est bon que les branches de l'Institut, présentes dans les différents pays du monde, mènent leurs activités en dialogue avec des chercheurs et des institutions culturelles, même d'approches différentes, comme c'est déjà le cas avec l'Université de Rome III et l'Institut national du cancer. Nous devons aller de l'avant dans ces relations, c'est important. Je souhaite que, dans toutes les parties du monde, l'Institut soutienne les époux et les familles dans leur mission, en les aidant à être des pierres vivantes de l'Église et des témoins de la fidélité, du service, de l'ouverture à la vie, de l'accueil. Marchons ensemble à la suite du Christ! Ce style synodal correspond aux grands défis d'aujourd'hui, face auxquels les familles sont un signe de fécondité et de fraternité fondée sur l'Évangile. Dans ce style d'Église, l'annonce de la Parole est très importante, mais l'écoute de la Parole l'est encore plus. Avant d'annoncer, il faut écouter : écouter la Parole telle qu'elle est prêchée et

le monde.Je vous souhaite à tous une année académique fructueuse. Je vous bénis tous. Et je vous demande de prier pour moi. Je vous remercie.

écouter la Parole qui vient de la voix des autres, parce que Dieu parle à travers tout

Sans exclure personne, l'Église promeut la famille, fondée sur le mariage | ZENIT - Français